



ÉLECTIONS À LA CA ACADEMIQUE

13 MAI – 4 JUIN 2024

PROCÈS-VERBAL DE DÉPOUILLEMENT

Académie : MAYOTTE

Département n° 976

Établissement :

Code RNE de l'établissement (7 chiffres + 1 lettre)

--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom et adresse de l'établissement : _____

Nombre de syndiqués
(cotisations réglées au trésorier de S1 au 13 mai 2024)

Votants

Blanc ou nuls

Exprimés (1)

(1) Le nombre d'exprimés correspond :

- a) Au nombre de votants moins le nombre de blancs/nuls.
- b) À la somme des suffrages obtenus par la liste en présence.

Liste Unité et Action

Certifié exact, à _____, le _____ juin 2024

Noms et signatures des membres de la commission de dépouillement

Dès la fin du scrutin, envoyer au S3 (section académique) à l'adresse suivante : s3may@snes.edu
un exemplaire de ce procès-verbal, accompagné de la liste d'émargement
(et éventuellement des enveloppes signées).

SNES-FSU – Section académique de Mayotte
Lotissement Les 3 vallées
110 Résidence Bellecombe, numéro 12,
97690 Majicavo Lamir